

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de la Structure fédérative :

Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire

IBMC

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Strasbourg

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/02/2018

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Christophe Chamot, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de la fédération : Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire

Acronyme de la fédération : IBMC

Label demandé :

N° actuel : FRC 1589

Nom du directeur
(2016-2017) : M^{me} Sylviane MULLER

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M. Jean-Luc IMLER

Membres du comité d'experts

Président : M. Christophe CHAMOT, INSERM BioSciences, Lyon

Experts : M. Guillaume PINNA, CEA, Saclay

M^{me} Corinne REGIS, UCB, Lyon

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Kamel BENLAGHA

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M^{me} Christine BRUNEL, CNRS

M^{me} Catherine FLORENTZ, Université de Strasbourg

M. Hugues LORTAT-JACOB, CNRS

M^{me} Marie-Ange LUC, INSERM

M. Bruno LUCAS, CNRS

M^{me} Florence NOBLE, CNRS

M^{me} Stéphanie POMMIER, INSERM

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

L'Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC) est une Fédération de Recherche du CNRS (FRC 1589) depuis 1994. Suite au départ à la retraite de son ancien directeur, elle est, depuis le 1^{er} septembre 2016, dirigée par M^{me} Sylviane MULLER et M. Jean-Luc IMLER (directeur adjoint).

L'institut regroupe 3 Unités Propres de Recherche (UPR), avec des domaines d'études bien déterminés :

- l'UPR 9002, Architecture et réactivité de l'ARN, dirigée par M^{me} Pascale ROMBY, étudie les mécanismes de l'expression génique aux niveaux transcriptionnels et post-transcriptionnels, et leurs dysfonctionnements dans des contextes pathologiques ;
- l'UPR 9022, Réponse Immunitaire et Développement chez les Insectes (RID1), dirigée par M. Jean-Luc IMLER, étudie la réponse immunitaire innée chez les insectes, sur des modèles comme l'anophèle et la drosophile ;
- l'UPR 3572, Immunopathologie et Chimie thérapeutique (ICT), dirigée par M^{me} Sylviane MULLER, se consacre à la compréhension des fondements moléculaires et cellulaires de la réponse immunitaire et leurs dysfonctionnements.

L'institut regroupe également 5 plateformes opérationnelles : une plateforme de gestion financière, deux plateformes techniques (informatique, bâtiment) et deux plateformes scientifiques (protéomique et animalerie).

L'ensemble du personnel des UPR et du personnel propre à la Structure Fédérative (SF) de l'IBMC est localisé dans les locaux de l'IBMC, sur le campus central esplanade de l'Université de Strasbourg.

Pour le prochain contrat 2018-2022, M. Jean Luc IMLER a été élu directeur par le Conseil d'Institut du 31 Mars 2016.

Équipe de direction

La SF de l'IBMC sera dirigée par M. Jean-Luc IMLER, assisté par un comité de direction composé des directeurs des trois UPR et de leurs directeurs adjoints. Le comité se réunit régulièrement de manière informelle en fonction des demandes et des besoins.

Les services généraux sont dirigés par une responsable administrative et financière, M^{me} Christine SCHMITT, directement placée sous la responsabilité du directeur d'institut. Elle assure la gestion des crédits communs et des fonctions support, et dirige les personnels ITA de l'institut.

L'institut a aussi un « conseil d'institut » composé de représentants des différentes UPR, de l'administrateur de la SF ainsi que deux représentants des services généraux. Ce conseil se réunit trois fois par an.

Effectifs propres à la structure

La SF de l'IBMC a un effectif propre de douze personnes. Les fonctions support sont assurées par un pôle de gestion financière, composé de trois techniciens sous la responsabilité d'un assistant ingénieur. L'infrastructure du bâtiment de l'IBMC est sous la responsabilité d'un technicien. L'animalerie compte un technicien et deux adjoints techniques, la plateforme protéomique est sous la responsabilité d'un ingénieur de recherche accompagné de deux ingénieurs d'études, et la plateforme informatique, requalifiée en fonction support pour le contrat à venir, est opérée par un unique ingénieur d'études.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La SF présente un réel intérêt pour les UPR constituantes, en particulier à travers les services transversaux de gestion financière, d'informatique et d'infrastructure. L'essentiel de l'interaction scientifique entre la SF et les UPR constituantes est portée par deux plateformes, celle de protéomique, au cœur de nombre des activités des UPR et l'animalerie, en évolution. L'animalerie, par sa nature, propose essentiellement une activité de service à la communauté scientifique. La plateforme protéomique se positionne comme un plateau de service et de développement technologique, donnant lieu à de nombreuses collaborations, essentiellement locales, et associées à une production scientifique visible.

L'autonomie financière des deux plateformes est essentiellement assurée par la facturation de prestations scientifiques et techniques. La plateforme protéomique est par ailleurs partenaire de plusieurs contrats de collaboration et d'équipement, encore une fois exclusivement locaux, pour le développement technologique et la jouvence de son équipement. Néanmoins, ses perspectives d'autofinancement restent fragiles à une échéance de 3 ans, en particulier concernant sa capacité à maintenir les contrats d'entretien des équipements.

A cet égard, les plateformes de la SF font toutes face à des problèmes de personnel : dans le cas de la plateforme animalerie, les congés maladie de longue durée de deux adjoints techniques, associés à l'ouverture imminente du nouvel insectarium, risquent d'handicaper fortement le bon fonctionnement de cette structure. Concernant la plateforme protéomique, la multiplication des projets et le turnover du personnel contractuel exposent respectivement la structure à des risques de saturation technique, et de fuite de compétences techniques de pointe. Dans ce contexte, les deux plateformes bénéficieraient d'une ouverture à des financements extérieurs, en particulier pour le maintien des postes contractuels, l'entretien et la jouvence du matériel scientifique.

Enfin, l'absence de pilotage scientifique visible pour les plateformes (sauf peut-être l'animalerie) handicape leur développement. Compte tenu du nombre d'utilisateurs, de la prégnance de certaines équipes dans certaines plateformes (une équipe en particulier pour la plateforme protéomique par exemple), la constitution de comités de pilotage et de comités utilisateurs pour ces plateformes semble indispensable pour éviter toute éventuelle dérive.